

(Texte)

AUCUN ÉDIFICE PUBLIC DANS COMPTON-FRONTENAC, EN 1963 ET 1964

Question n° 1138—M. Latulippe:

1. Des travaux de construction ont-ils été entrepris dans la circonscription de Compton-Frontenac durant l'année 1963 et 1964 par le ministère des Transports? Dans l'affirmative, quels ont été les soumissionnaires et quels ont été les montants de chaque soumission?

2. A qui ces contrats ont-ils été accordés?

3. Combien de contrats ont été accordés par le ministère des Transports, sans appel de soumissions et quels étaient le montant et la nature des travaux dans chaque cas?

Réponse: 1. Non.

2. Ne s'applique pas.

3. Aucun.

COMPAGNIES AMÉRICAINES DE TRANSPORT AÉRIEN AU CANADA

Question n° 1157—M. Latulippe:

1. Combien de compagnies américaines de transport aérien ont un permis d'exploitation au Canada et quel est le nom de chacune de ces compagnies?

2. Quel était le chiffre d'affaires total de ces compagnies pour 1962?

3. Quel est le nombre total de Canadiens que ces compagnies américaines emploient?

4. Quel a été le montant total des impôts, des droits de douane et autres que ces compagnies ont payés au Canada l'an dernier?

Réponse: La Commission des transports aériens communique les renseignements suivants:

1. Les compagnies américaines de transport aérien qui ont un permis d'exploitation au Canada se chiffrent par 195. Chacune d'elles est énumérée dans le *Directory of Canadian Commercial Air Services*, qu'on peut obtenir de l'Imprimeur de la Reine, à Ottawa, et qu'on peut consulter dans toutes les bibliothèques publiques et à la bibliothèque du Parlement.

2 et 3. La Commission des transports aériens l'ignore.

4. La statistique existante ne mentionne pas le montant total des taxes d'accise et des droits de douane payés. La Division des douanes et de l'accise ne perçoit pas de droits.

COMPAGNIES DE TRANSPORT AÉRIEN AU CANADA

Question n° 1158—M. Latulippe:

1. Combien de compagnies de transport aérien autorisées sont exploitées au Canada et quel est le nom de chacune de ces compagnies?

2. Quel est le chiffre d'affaires total annuel de ces compagnies?

3. Combien de personnes sont employées dans l'aviation civile canadienne?

4. Quelle direction du ministère des Transports s'occupe directement des problèmes de l'aviation civile canadienne?

[M. Macdonald.]

Réponse: Voici les renseignements que nous fait tenir la Commission des transports aériens au sujet des parties 1, 2 et 3:

1. 438 transporteurs canadiens sont munis d'un permis les autorisant à exploiter des services aériens commerciaux à l'intérieur du Canada. Le nom de chacune de ces compagnies figure dans le Répertoire des services aériens commerciaux du Canada qu'on peut obtenir de l'Imprimeur de la Reine, à Ottawa, et qu'on peut consulter dans toutes les bibliothèques publiques ainsi qu'à la bibliothèque du Parlement.

2. En 1962, dernière année pour laquelle des chiffres complets sont disponibles, les recettes d'exploitation se sont élevées à \$292,674,904.

3. On estime que les transporteurs aériens commerciaux du Canada emploient 18,512 personnes.

4. C'est surtout la Direction de l'aviation civile qui s'occupe des problèmes de l'aviation civile du Canada, y compris l'établissement et la surveillance des normes de sécurité. Toutefois, la Direction des télécommunications et de l'électronique et celle de la météorologie s'occupent intensément de trouver une solution aux problèmes de l'aviation civile pour ce qui est d'assurer des services de télécommunications et des services météorologiques.

(Traduction)

*DOCUMENTAIRE DE TÉLÉVISION SUR LE PREMIER MINISTRE

Question n° 1207—M. Fairweather:

1. Quels sont les membres du Conseil privé qui ont vu une partie quelconque du film de Richard Ballentine, de l'*Inter Video Productions*, sur l'honorable Lester B. Pearson?

2. A quelles occasions le premier ministre a-t-il vu des parties du film?

3. Pour quelles raisons la Société Radio-Canada a-t-elle décidé de ne pas diffuser le film sur son réseau de télévision?

4. Les membres du Parlement auront-ils l'occasion de voir le film qui a coûté \$35,000 à Radio-Canada?

M. Stewart: 1. Le très honorable L. B. Pearson, l'honorable Paul Martin, l'honorable Walter L. Gordon, l'honorable Mitchell Sharp, l'honorable A. J. MacEachen et l'honorable C. M. Drury.

2. Deux fois.

3. La Société est d'avis que le film ne répond pas aux normes de Radio-Canada.

4. Radio-Canada n'a pas l'intention de donner des présentations privées de ce film.

RÉDUCTION DES EFFECTIFS MILITAIRES

Question n° 1211—M. Winkler:

1. Quelle diminution du personnel a) civil, b) militaire de chacune des trois armes du ministère de la Défense nationale a-t-on réalisée depuis le 21 avril 1963?